

MINISTERE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF	MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE MINISTERE DELEGUE CHARGE DES TRANSPORTS, DE LA MER ET DE LA PECHE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse



Paris, le 13 février 2014

Investissements d'Avenir :

Institut pour la Transition Energétique (ITE)

Signature du nouveau projet VeDeCoM

Mardi 11 février 2014, Pascale BRIAND, directrice générale de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) et Guillaume DEVAUCHELLE, président de l'institut, ont signé la convention du nouveau projet VeDeCoM « Véhicule Décarboné et Communicant et sa mobilité » en présence de Frédéric CUVILLIER, ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et de Louis GALLOIS, Commissaire Général à l'Investissement. Cette signature s'inscrit dans le cadre de la journée Mobilité 2.0 organisée par le ministère chargé des transports, de la mer et de la pêche et associe le ministre du redressement productif et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ITE VeDeCoM, doté de 54 M€ du programme d'investissements d'avenir (PIA), a pour ambition d'apporter des réponses face au bouleversement mondial de la **mobilité** et des **transports individuels**. La forte attente sociétale pour des solutions respectueuses de l'homme et de son environnement met **l'énergie décarbonée**, la **réduction des consommations d'énergie** et le **véhicule autonome et connecté** au cœur de l'action des industriels et des pouvoirs publics.

Les **acteurs académiques et industriels** regroupés au sein de l'ITE **VeDeCoM** ont la volonté de créer en France un écosystème qui permette de travailler ensemble au déploiement, sur le terrain, de **nouveaux systèmes de mobilité** et de **nouveaux véhicules**. VeDeCom, par des **innovations et des recherches en rupture**, contribuera ainsi à la compétitivité future de la filière, avec l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des transports individuels et de développer une nouvelle génération de véhicules, autonomes et connectés, tout en réduisant fortement les émissions polluantes dans les zones urbaines et périurbaines. L'action de VeDeCom s'inscrit dans le cadre des plans de la Nouvelle France Industrielle « véhicule 2 litres aux 100 kms » et « Véhicule autonome ».

VeDeCoM déclinera ses projets de R&D suivant **trois programmes stratégiques pour l'industrie et les services** :

- Electrification des véhicules ;
- Délégation de conduite et connectivité ;
- Mobilité et énergie partagées.

L'appellation « Institut pour la transition énergétique » (ITE) remplace celle d' « Institut d'Excellence en Energie Décarbonées ». Elle correspond à l'une des actions du programme des Investissements d'Avenir, confiée à l'ANR par l'Etat. Cette action est dotée d'une enveloppe globale de 1 milliard d'euros et ambitionne de constituer un nombre restreint de campus d'innovation technologique, aptes à acquérir une dimension mondiale sur les filières énergétiques et climatiques.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir :

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

Compte Twitter : [@CGI PIAvenir](#)

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud Montebourg : 01 53 18 45 13

Cabinet de Philippe Martin : 01 40 81 78 31

Cabinet de Geneviève Fioraso : 01 55 55 84 24

Cabinet de Frédéric Cu villier : 01 40 81 77 57

ANR : 01 73 54 82 47

Cabinet de Louis Gallois : 01 42 75 64 43